

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Lyon, le 14 OCT. 2014

Affaire suivie par : Frédéric HENRIOT

Téléphone : 04 72 00 43 48  
Télécopie : 04 72 00 43 59  
e-mail : frederic.henriot@culture.gouv.fr

**OBJET** : *Drôme - Valence - Ancienne abbaye de Saint-Ruf (hors-les-murs) - Inscription au titre des monuments historiques*

**REFER** : *ARRETE n° 14 209*

**P. J.** : *1 plan*

**ARRETE**

Le Préfet de la région Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Rhône-Alpes entendue en sa séance plénière du 1er juillet 2014;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT le rayonnement international qu'eut cette abbaye valentinoise, chef d'ordre à l'époque médiévale, la qualité exceptionnelle de son école de sculpture et le potentiel archéologique attesté des vestiges conservés sur les deux parcelles,

SUR proposition du directeur régional des affaires culturelles,

## ARRETE

### Article 1er:

Sont inscrits au titre des monuments historiques les vestiges de l'ancienne abbaye de Saint-Ruf hors-les-murs situés avenue de Provence à Valence (Drôme), ainsi que les parcelles sur lesquelles ils sont situés et figurant au cadastre section CI sous les numéros suivants :

- n° 85 d'une contenance de 22a 03ca,
- n° 86 d'une contenance de 24a 06ca.

Cet édifice appartient à la commune de Valence, qui en est propriétaire

- pour la parcelle CI 85 par acte passé le 27 octobre et le 5 novembre 1986 devant Maître PERROT, notaire à Valence et publié aux hypothèques le 13 novembre 1986 volume 4673 P n°12.

- pour la parcelle CI 86 par acte passé le 4 octobre 1988 devant Maître PERROT, notaire à Valence et publié aux hypothèques le 4 octobre 1988 volume 5204 n°25.

Le numéro SIREN de la commune est le 212 603 625. Elle est représentée par son maire Nicolas DARAGON.

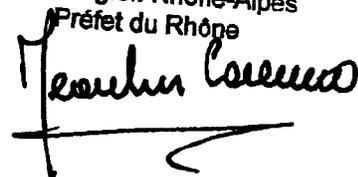
### Article 2 :

Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

### Article 3 :

Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Le Préfet  
de la Région Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône



Jean-François CARENCO

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ

Plan annexé à l'arrêté n° **14 OCT. 2014** 209  
portant inscription au titre des monuments  
historiques des vestiges archéologiques de  
l'ancienne abbaye de Saint-Ruf hors-les-murs  
à Valence (Drôme)  
— délimitation des parcelles inscrites  
■ vestiges visibles de l'abbaye inscrits

Département :  
DROME

Commune :  
VALENCE

Section : CI  
Feuille : 000 CI 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/03/2013  
(fuseau horaire de Paris)

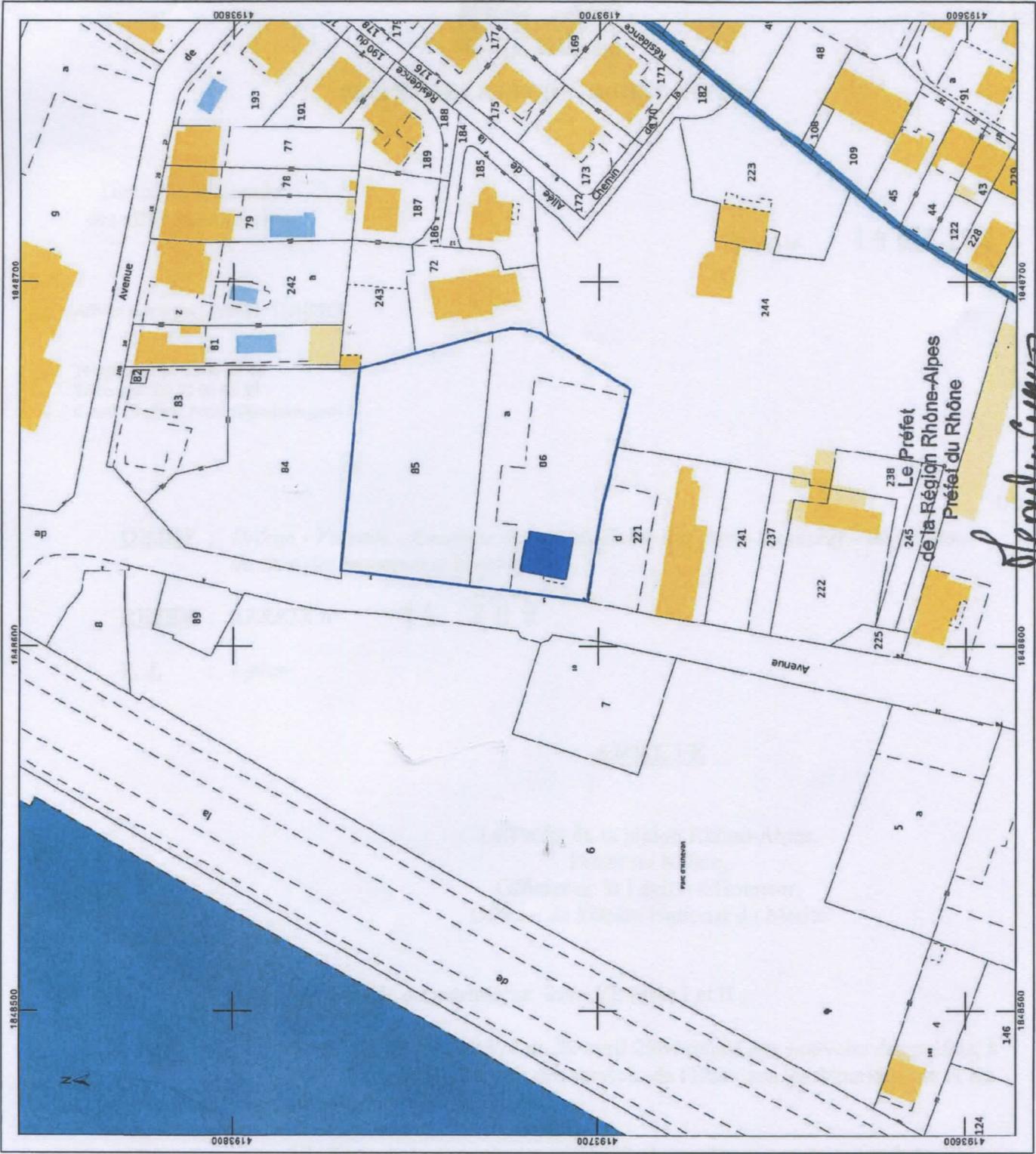
Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des Impôts foncier suivant :

la Drôme  
15 avenue de Romans 26021  
20021 VALENCE CEDEX  
tél. 04-75-79-50-10 - fax 04-75-79-51-11  
odf.drôme@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr  
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances



Le Préfet  
de la Région Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône  
*Jean-François Carengo*  
Jean-François CARENCO